



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2023

Ordre du jour (en vert : prévu ; en rouge : en conduite non planifié)

- Rapport moral
- Rapport financier
- Objectifs 2023/2024
- 3 questions ouvertes et vote type « SONDAGE/REFRENDUM »
- Vote de la cotisation 2024/2025
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2023-2024
- Election du Comité directeur 2023/2024
- Election du président
- En séance suite au refus de l'assemblée d'entériner l'élection de Hubert FIEVET comme président :
 - Présentation au vote pour la présidence du club Darryl CHANIN et Franck MARGELIDON
 - Dernière présentation au vote de l'assemblée des deux projets l'un par Hubert FIEVET et l'autre par monsieur Franck MARGELIDON, valant élection du président.
- En séance suite au renoncement de Nicolas IVANCICH de rejoindre le comité, vote de réintégration de Jérôme LICOIS au sein du comité.
- Election du vérificateur aux comptes

L'assemblée générale est ouverte à 17H15 par Vincent NEGRE, président de l'Amcy. Avec 156 membres à jour de leurs cotisations, le quorum est atteint avec 65 présents ou représentés.

L'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

Rapport moral

Effectifs (slide 3 et 4)

Les effectifs sont quasiment stables depuis trois ans. L'AMCY comptait 250 adhérents en 2012 et 151 adhérents en 2023.

Une étude comparative entre 2015 et 2023 montre une érosion importante des classes d'âge 40-50 ans et 65-80 ans.

La remontée des effectifs est un objectif permanent avec un effort vers les jeunes actifs de la tranche 35-45 ans. N'hésitez pas à faire de la publicité au sein de vos entreprises et CE.

Infrastructures (slide 5) :

Terrain du Tremblay.

- Un grand merci à ceux qui ont assuré l'entretien et le rebouchage de la piste en dur en début d'année 2023. Merci à Christophe PICOU pour son avoir mené ces travaux.
- La mise en place d'un drain tout le long du bord sud de la piste en dur s'est déroulé le 18 novembre 2023. Ce drain doit permettre de prolonger la vie de la piste en évacuant le surplus d'eau retenue dans le terrain afin d'en limiter les mouvements de gonflement/retrait. Merci à Jérôme LICOIS qui a assuré l'organisation de cette prestation qui n'a eu aucune incidence sur la disponibilité des pistes herbes et dur hormis le jour J.

La question de la pérennisation/rénovation de la piste en dur et des voies à suivre pour y parvenir sera présentée lors des objectifs 2023-2024 et soumise au vote « SONDAGE/REFERENDUM ».

- Sous l'impulsion de Jean-Christophe STUBER, la rénovation des bancs et l'abaissement des lisses en vis-à-vis a été mené très efficacement. Merci à lui.
- Déboisement de la trouée côté est de la piste :
Trois séances dont un « retrousse manches » le samedi 13 mai ont permis d'atteindre l'objectif. Merci aux 25 présents qui n'ont pas ménagé leur peine et permis également de lisser les trous de sangliers en particulier de la zone Multirotors. Il reste encore beaucoup de bois coupé sur la zone.
- Jean-Jacques POINTEL a continué à améliorer le système de sécurité vidéo en implantant une quatrième caméra. Ces dernières années, le club n'a pas subi de dégradations venant de l'extérieur. Merci à lui.

Atelier

- Vincent NEGRE a assuré quatre séances de formation FUSION 360 durant l'hiver. Merci à lui.
- Un constat : l'atelier est sous-utilisé, et les coûts fixes d'environ 4000 € (Loyer, Electricité, Eau, Assurance) grèvent le budget. La location du local correspond à 20% des cotisations et ampute le club d'environ 1/3 de sa capacité d'investissement (une fois la location du terrain payée).

La mise en place sur le terrain d'un lieu de stockage supplémentaire sera présentée lors des objectifs 2023/2024 et soumis au SONDAGE/REFERENDUM ».

La tonte (slide 6) :

- Pour cette cinquième année, le groupe TONTE a opéré 19 fois, dont deux tontes exceptionnelles en juillet opérées par Hubert Fievet. Merci à tous les participants de ce groupe pour leur action.
- Le coût de fonctionnement pour la tonte (Essence ; GO ; Rotofil neuf), le passage du rouleau 5T en mars et le bitume de réparation de la piste en dur s'élève à 1300 €.

La fête du club du 3 septembre (slide 7 et 8) :

- Quelques images et vidéos retraçant le succès de cette journée

Ecolage (slide 9) :

- Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
Merci à Gaëtan LAURENT pour son volontariat à rejoindre le pôle des formateurs.
- A noter : pour la section Hélico 146 vols effectués en 2023.

Localisation de l'AMCY sur la commune du Tremblay sur Mauldre :

- Rappel de l'historique et des attendus (gestion des conflits avec les riverains, potentiel salle indoor, stockage de la TORO en zone technique).
- La localisation au Tremblay est effective depuis le 28 avril 2023 (attestation de la mairie) et les relations sont bien établis avec la mairie.

Vote du rapport moral :

OUI à l'unanimité

Rapport financier saison 2022-2023 (voir slide 14) :

- Le tableau en slide 14 montre une situation saine qui a permis d'investir pour l'avenir (*Drain, Bancs, Rotofil, Equipements de remorquage*) et pour la provision pour une tondeuse dans les années à venir, ceci en utilisant les excédents des années précédentes (*soit 10 000 €*) ainsi que le différentiel entre les ressources annuelles (*Cotisations Club : 16 800 €*) et les dépenses annuelles récurrentes (*Location Terrain : 6 200 €, Atelier St Cyr 4 250 €, entretien terrain 1 330 €, divers PIOUS-PIOU, site internet 12 000 €*).
- La situation est saine mais souffre d'une capacité d'investissement limité à 4 800 € annuellement si on ne change rien.

Budget du 1er septembre 2022 au 31 aout 2023

Entrées		Sorties	
Cotisations club et licences	23 014,00	FFAM	6 172,00 €
Report des années précédentes	10 000,00	Location Terrain	6 200,00 €
Total	33 014,00 €	Entretien Terrain	
		Essence	348,00 €
		Assurance TORO	65,00 €
		Bitume, Gravier	400,00 €
		Passage Rouleau 5T	518,00 €
		Sous total	1 331,00 €
		Renovation Terrain	
		Drain	6 510,00 €
		Bancs	771,00 €
		Rotofil, Tronconneuse	560,00 €
		Cameras, SFR	266,00 €
		Sous total	8 107,00 €
		Epargne	Compte TORO 3 000,00 €
		Entretien Atelier	
		Loyer	2 950,00 €
		Eau, Electricité, assurance	1 300,00 €
		Sous total	4 250,00 €
		Divers	
		Gestion site internet	60,00 €
		Equipements remorquage	838,00 €
		PIOU-PIOU	57,00 €
		Sous-total	955,00 €
		Frais bancaires	635,00 €
		Total	30 650,00 €

Commentaires :

- Des **dépenses récurrentes** fortes de l'ordre de **12 000 €** (Location TRN, Entretien TRN, Entretien Atelier)
- Une **capacité d'investissement limité à 4 500 €** (sans compter les excédents des années précédentes)
- Une convention Thalès non réalisée de 4000 €
- Une décision d'investir pour l'avenir :
 - Drain, Bancs, Rotofil + Equipements remorquage 9 000 €
 - Provisionnement Toro + 3 000 €
 - **En utilisant les excédents des années précédentes 10 000 €**
 - **Conclusion une situation une situation très saine. Il reste 2364 € d'excédents des années antérieures**

Situation des comptes début septembre 2023

Compte courant	: 10 000 €
Compte provision TORO	: 6 000 €
Compte épargne/cagnotte	: 32 000 €

A noter que :

- Le poste de trésorier a été assuré successivement par François CHEREAU suite à son volontariat à l'issue de l'AG 2022, puis en duo avec Franck MARGELIDON lors des ennuis de santé de François. Ce dernier a été disponible malgré ses difficultés pour assurer la bonne marche de certaines opérations bancaires. Merci à lui.
- La vérification des comptes a été opérée par Philippe TREBILLON le 14 octobre 2023 au domicile de Franck MARGELIDON.
Attestation en séance de la justesse et sincérité des comptes.

Vote du rapport financier

OUI à l'unanimité

Objectifs 2023-2024

Objectifs 2023/2024

Objectifs	Aménagement terrain
	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement/rénovation du toit du container et auvent- Amélioration confort terrain :<ul style="list-style-type: none">• Tables en « dur »• Pergola• Mise en place de un ou deux containers 20 pieds (26 m²) si le club quitte l'atelier de St Cyr (voir Questions ouvertes)- Travaux d'amélioration de la Piste ? (voir Questions ouvertes)

RDVs	Retrousses manches (Améliorations confort terrain)
	Une fête du club en juin ou septembre
	GPR
	Concours planeurs F3Q
	Projet d'un Week-end fête de l'Aéromodélisme aux Mureaux juin 2024 (infos CDAM Hervé DALPAN....)

16

A l'issue de la présentation des objectifs 2023-2024, il est proposé de recueillir à travers un « **SONDAGE/REFERENDUM** » l'expression de l'assemblée.

La présentation de ce « **SONDAGE/REFERENDUM** » donne lieu à l'expression des intervenants principaux représentant deux courants.

Intervention d'Hubert FIEVET :

- Après des remerciements pour ceux qui se sont investis au maintien en état de la piste en dur (remerciements à destination de Christophe PICOU), le rappel est fait sur l'origine du montant du compte épargne (32 000 €) et du compte-rendu de l'entretien qu'il a eu en 2018 avec le propriétaire pour que cet argent ne soit pas hypothéqué à la restauration en l'état du terrain si le club devait quitter les lieux. Le dit compte-rendu a été signé par le propriétaire. Ce document est accessible à tous sur le site du club depuis le 19 novembre 2023.
- Pour lui, la piste ne passera pas l'hiver et il faut donc sans tarder mettre tout en œuvre pour financer une nouvelle piste, « en prenant des risques comme nos anciens en ont pris à leur époque ». Hubert affirme que la mise en place d'un bail, ou l'obtention d'une autorisation d'occupation du terrain n'est ni possible, ni nécessaire.
- Hubert Fievet ne présente pas de devis complémentaire pour la piste (le comité a fait réaliser 3 devis dans les mois précédents l'AG) mais propose un financement qui serait assuré par un décaissement du compte épargne pour un montant de 16 000 € et par la contribution de donateurs (au nombre de 4) pour un montant de 22 000€ (les noms des donateurs n'ont pas été divulgués), soit un montant total d'environ 40 000 €.
- Hubert Fievet, se présentant comme « un électron libre », annonce qu'il a de lui-même pris contact avec le propriétaire, Mr BILLOUE, pour lui proposer de signer un bail entre ce dernier et le club de l'AMCY, sans mandat du comité.
- Hubert Fievet présente Nicolas IVANCICH, ses qualités et l'intérêt pour le club, afin qu'il rejoigne le comité.

A noter :

- Le compte rendu de 2018 signé par M. Billoué est issu de débats internes au club quant à la nécessité de remise en état du terrain si l'AMCY déménageait. Certains voyaient un accord « moral » avec le propriétaire amenant une réfection, alors que d'autres pensaient qu'en l'absence de documents liant le club et M. Billoué, une telle réfection ne serait pas nécessaire. Le compte rendu avait pour objectif de clore ce débat.
- Pour mémoire, les devis réalisés pour la réfection de la piste indiquent un montant d'environ 55 k€ TTC.

Intervention de Jérôme LICOIS :

- Jérôme Licois présente un projet global pour améliorer les infrastructures du club afin de permettre à tous de bénéficier d'un confort amélioré.
- Les points proposés sont les suivants :
 - Fermeture du local de Saint Cyr l'école qui représente une dépense disproportionnée, sans rapport avec l'usage qui en est fait (4 à 5 personnes ont utilisé le local au cours de la dernière année), afin de libérer une capacité d'investissement d'environ 4 000 €/an.
 - Ajout d'un ou deux containers sur le terrain pour retrouver la capacité de stockage du local de Saint Cyr
 - Création d'une pergola ou d'un abri + table en dur pour encourager les barbecues, favoriser le rapprochement et le lien entre les membres du club, abriter les modèles en cas de pluie.

- Travaux pour la piste en dur.

Jérôme Licois indique que la piste est à ce jour utilisable par tous les modèles et qu'il n'y a pas d'urgence à la refaire. La réfection de la piste reste un objectif lorsque celle-ci sera nécessaire.

Jérôme Licois rappelle que le comité a refusé en réunion de donner pouvoir ou mandat à ses membres pour aller voir le propriétaire et engager des discussions sur un bail éventuel car la stratégie pour la réfection de la piste n'était pas suffisamment avancée.

Ce dernier rappelle que le club n'a pas de bail. En conséquence, le propriétaire peut à tout moment demander au club de quitter les lieux. Engager une somme de l'ordre de 55 à 60 k€ dans ces conditions représente un risque pour le club qui n'est pas acceptable selon lui. Le risque personnel pour le président du club est également rappelé.

Jérôme Licois propose la réfection de la piste aux conditions suivantes :

- Pérennisation de l'occupation du club sur le terrain par un bail, convention ou tout autre document engageant pour les deux parties (propriétaire et club). Cette formalisation ne remettrait pas en question l'usage de paiement actuel, soit la remise en main propre et en liquide du loyer semestriel de 3100 €.
La formalisation de la présence du club sur le terrain doit permettre de rééquilibrer notre lien avec le propriétaire et de sécuriser les droits et la visibilité à long terme de l'AMCY.
- L'obtention de subventions ne peut se faire qu'avec un bail ou un document attestant de l'occupation du terrain par le club. Il rappelle qu'aucune subvention ne sera délivrée sans ce document.
Il rappelle les sources de subvention éventuelles : département/région, FFAM, Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Réfection de la piste lorsque celle-ci ne sera plus utilisable

Une fois ces échanges terminés, la feuille « SONDAGE/REFERENDUM » est remise, commentée.

AMCY – AG du 19/11/2023

Questions Ouvertes / Sondage

¶

Rayer la mention inutile

¶

I / Atelier de St-Cyr, l'école et remplacement d'une partie des capacités de stockage (économie de fonctionnement = 4.25k€)

- → Souhaitez-vous quitter l'atelier St-Cyr? **OUI – NON**
- → Si oui, souhaitez-vous mettre en place un lieu de stockage supplémentaire sur le terrain? **OUI – NON**

II / Rénovation de la piste

- → Souhaitez-vous refaire la piste en dur actuelle? **OUI – NON**
 - → Si oui, le plus vite possible ou lorsqu'elle ne sera plus utilisable? **Le + vite – Si inutilisable**
 - → Si oui, en la convertissant en une piste herbe (budget c. 25K€)? **OUI – NON**
 - → Si oui, en la maintenant en dur (budget c. 50-60k€)? **OUI – NON**
- ¶
- ➔ Si oui, sous quelle condition d'occupation du terrain souhaitez-vous la refaire?
 - → Avec signature d'un bail? **OUI – NON**
 - → Avec signature d'une convention d'occupation? **OUI – NON**
 - → Sans engagement de durée de la part du propriétaire? **OUI – NON**

III / Echelonnement des travaux

- → Si les travaux de rénovation de la piste sont votés, son budget doit-il être rendu prioritaire sur les travaux d'amélioration de la zone cadre de vie? **OUI – NON**

¶

Les résultats de la consultation sont les suivants :

Atelier		OUI	NON
	Quitter St Cyr	63	2
	Lieu de stockage	44	21
Renovation de la piste			
	Refaire	35	30
	S oui vite	17	
	Si lorsque inutilisable	17	
	So oui conversion herbe	1	
	Si oui en dur	34	
	Si oui condtions		
	bail	1	
	convention	16	
	sans duree	18	
Echelonement tvx			
	Si trvx, piste prioritaire ou non	22	37

Une première lecture de ces résultats donne :

Nota : SE veut dire « Suffrage exprimé » ou 65 votants

Thème I : Avenir de l'atelier de Saint Cyr l'Ecole

L'assemblée souhaite très majoritairement (96 % des SE) quitter le local de St Cyr et installer les équipements sur le terrain du Tremblay.

Aucune ambiguïté possible.

Thème II : Rénovation de la piste :

Une courte majorité (54 % des SE) souhaite refaire la piste.

Ceux en faveur d'une réfection de la piste se partagent à part égale entre rapidement (26 % de SE) et lorsque la piste sera inutilisable (26 % des SE)

Enfin, s'il y a rénovation de la piste, tous moins une voix souhaitent la maintenir en dur.

Pour ce qui concerne les conditions d'occupation du terrain :

Une légère avance, 28 % des SE, souhaite qu'aucun engagement ne soit pris avec le propriétaire, tandis que 26 % des SE souhaitent à minima mettre en place une convention d'occupation avec le propriétaire. A noter que les 30 SE ayant votés contre la réfection de la piste ne se sont pas exprimés sur la nécessité de formalisation d'un lien entre le club et M. Billoué sur l'occupation du terrain.

Thème III : Echelonnement des travaux :

Une large majorité, 57 % des SE, considère les travaux de rénovation de la piste comme non prioritaire sur les travaux d'amélioration de la zone cadre de vie.

Il s'ensuit des échanges dont on retiendra :

Jérôme LICOIS, ne voyant pas apparaître un soutien important à son projet, décide de se retirer du comité.

Hubert FIEVET, maintient son projet de tout faire pour que la piste en dur soit la priorité du club et des investissements à venir.

Vote la cotisation :

Le cout de la cotisation Club est maintenu à 120 € pour la saison 24-25 à 60 voix pour, 5 voix contre.

Election au comité directeur

Suite au départ de Jérôme LICOIS, trois places sont laissées vacantes sur les 9.

Trois personnes volontaires se présentent :

- Nicolas IVANCICH
- Jean-Christophe STUBER
- Jean-Marc ZULIANI

Vote à l'unanimité pour leur intégration au sein du comité.

Election du président :

Acte 1 :

Conformément au statut, Hubert FIEVET volontaire pour prendre la présidence et se soumet au vote de l'assemblée.

Premier vote à bulletins secrets de l'assemblée pour répondre à la question :

Souhaitez-vous qu'Hubert FIEVET soit président de l'AMCY ?

NON : 54 %

OUI : 43 %

Blancs : 3%

Acte 2 :

Suite au refus de l'assemblée de voir Hubert FIEVET président, Franck MARGELIDON et Darryl CHANIN se présentent pour prendre la présidence de l'AMCY.

Franck MARGELIDON annonce qu'il suivra la ligne proposée par Jérôme LICOIS. Sa présidence portera le projet de l'amélioration des infrastructures en général telle que présentée dans les objectifs 2023-24 et le budget, et il soumet la rénovation de la piste :

- A la mise en place de garanties plus robustes vis-à-vis du propriétaire
- Et lorsque celle-ci ne sera plus réparable et donc inutilisable.

Darryl CHANIN annonce que sa candidature est en réaction avec celle de Franck MARGELIDON car il considère que son projet ne respecte pas le souhait de l'AG et qu'il soutient le projet qui était arrivé en tête du vote précédent (le projet tenu par Hubert

Deuxième vote à bulletins secrets pour départager les deux candidatures :

Franck : 76 %

Darryl : 23 %

Blanc : 1 %

A l'issue de ce vote, Darryl CHANIN intervient pour demander que le président élu applique le projet d'Hubert FIEVET.

Hubert FIEVET demande l'invalidation du vote.

Pour tenir compte de ces demandes, il est décidé un nouveau vote sur présentation de deux motions, l'une soutenue par Franck MARGELIDON et l'autre par Hubert FIEVET.

Acte 3 :

La motion soutenue par Franck MARGELIDON :

« La réfection de la piste se fera sous conditions :

- Mise en place à minima d'une convention d'occupation du terrain ;
- Et d'une piste rendue inutilisable. »

La motion soutenue par Hubert FIEVET :

« Tout faire pour mettre en place une convention et se fixer un délai raisonnable de 6 mois pour y parvenir. Après ce délai : Etes-vous d'accord pour engager ces travaux sans endetter le club ? »

Troisième vote :

50 voies pour Franck Margelidon

13 voies pour Hubert Fievet

2 votes blancs

Soit,

Soutien à la motion de Franck : 75 %

Soutien à la motion d'Hubert : 20 %

Blancs : 5 %

En conclusion de la séquence Election du président :

Franck MARGELIDON est élu président pour l'année 2023-2024 et suivra le projet proposé par Jérôme LICOIS.

Suite à cette séquence :

Nicolas IVANCICH, renonce à rejoindre le comité.

Jérôme LICOIS se porte volontaire pour rejoindre le comité. L'assemblée vote pour son retour au comité à une large majorité.

Le comité 2023-2024 est finalement composé comme suit :

		Prénom NOM	Elu AG	Fin mandat	
1	COMITE	Président	Franck MARGELIDON	2022	2025
2		Darryl CHANIN	2021	2024	
3		Hubert FIEVET	2021	2024	
4		Jérôme LICOIS	2023	2026	
5		Vincent NEGRE	2022	2025	
6		Jean-Jacques POINTEL	2022	2025	
7		Jean-Christophe STUBER	2023	2026	
8		Éric VALIERE	2021	2024	
9		Jean-Marc ZULIANI	2023	2026	

Addendum : suite à la première réunion du comité le 11 décembre, le bureau est constitué comme suit :

- Président : Franck MARGELIDON
- Vice-président : Jérôme LICOIS
- Secrétaire : Jean-Christophe STUBER
- Secrétaire adjoint : Vincent NEGRE
- Trésorier : Eric VALIERE
- Trésorier adjoint : Jean-Marc ZULIANI
- Chargé de missions : Jean-Jacques POINTEL

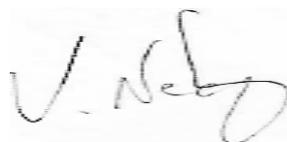
Election du vérificateur au compte :

Philippe TREBILLON, volontaire une nouvelle fois, est élu vérificateur au compte à l'unanimité des voix.

Le président clôt l'AG 2023 à 20h30.

Fait à Elancourt le 12 décembre 2023

Vincent NEGRE
Président AMCY Sortant



Franck MARGELIDON
Président AMCY entrant secrétaire sortant

